Acta fabula
Revue des parutions
vol. 7, n° 2, Mai 2006
DOI : https://doi.org/10.58282/acta.1301

Texte et discours

Julien Piat

Texte et discours : catégories pour l'analyse, Jean-Michel Adam, Jean-Blaise Grize, Magid Ali Bouacha (éds.), Dijon, Éditions universitaires de Dijon, coll. « Langages », 2004.

Pour citer cet article

Julien Piat, « Texte et discours », Acta fabula, vol. 7, n° 2, , Mai 2006, URL : https://www.fabula.org/revue/document1301.php, article mis en ligne le 22 Avril 2006, consulté le 17 Octobre 2026, DOI : 10.58282/acta.1301

Texte et discours

Julien Piat

Le sous-titre de l'ouvrage, « *catégories pour l'analyse* », annonce le programme que définit la vingtaine de contributions ici réunies. Dédiées à la mémoire de Magid Ali Bouacha, l'ensemble de ces études participent d'une réflexion épistémologique sur les pratiques d'analyse du discours : comme le souligne Jean-Michel Adam dans son Introduction, il s'agit de s'interroger sur l'union – et les tensions – entre la part textuelle du travail (seuls les textes peuvent en effet composer le « plan des observables », pour reprendre l'expression de Culioli), attentive à l'agencement des mots et des phrases, et sa part discursive, intéressée par les conditions d'énonciation du dit, les opérations et représentations en jeu, dont dépend aussi le sens. C'est là une proposition de méthode essentielle que de ne pas séparer arbitrairement les notions de discours et de texte.

Il va sans dire que, dès lors, l'approche pluridisciplinaire illustrée dans l'ouvrage s'impose : ce n'est que de la mise en parallèle et en perspective de problématiques linguistiques, énonciatives, génériques, ou encore médiatiques, politiques, philosophiques et littéraires que peut émerger une série d'outils valables – et valides – pour la discipline.

I. Schématisation et catégories textuelles

C'est tout naturellement la notion de schématisation qui apparaît comme l'outil heuristique premier : elle permet en effet de « de réunir la part résultative du concept de texte (comme énoncé) et la part dynamique (comme énonciation) de celui de discours » (8). Jean-Blaise Grize revient sur cette notion, qu'il avait contribué à forger dans un cadre de logique naturelle soucieux de préserver l'idée d'opérations de pensée, en même temps que la dimension « concrète » des pôles émetteur et récepteur. L'argumentation, dynamique qui repose sur l'« organisation raisonnée de contenus de pensée qui visent à modifier de quelque façon les représentations et les jugements de son destinataire » (24), exhibe les cinq composantes inhérentes à tout discours : postulats de l'activité discursive (émetteur et récepteur ne pouvant être identiques, la construction de la schématisation diffère de sa reconstruction), de la situation (qui permet des inférences nécessaires à l'interprétation), des représentations (qu'il s'agisse de soi ou de l'autre, le discours est fondé par nature sur un ensemble de représentations, qu'il modifie en permanence), des préconstruits culturels (qui correspondent aux croyances

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

partagées et à leurs contenus émotivo-affectifs), de finalité (on n'écrit ni ne lit sans finalité). La schématisation, qui s'appuie sur ces catégories, se réalise formellement dans des opérations de prédication où jouent des phénomènes de particularisation et de détermination, de jugement – appuyés sur des marques de modalité, de temps, d'aspect – et d'enchaînement.

Cette différence et cette complémentarité entre discours et texte, Antónia Coutinho les redéfinit en termes d'objet du dire et d'objet de figure, catégorie qui n'est pas sans écho rhétorique. L'analyse des discours doit tenir compte de la disposition des textes – mais sans se réduire à elle, parce que des présupposés et des visées modèlent cette structuration. En soulignant que le texte est une configuration, AC s'interroge sur l'efficacité de différentes catégories d'analyse – en particulier celle de *séquence*, chez Adam. C'est cependant la notion de genre qui semble la plus pertinente. Dans la ligne de Rastier, on peut voir dans les genres des modèles textuels en même temps que des formes institutionnellement répertoriées : « On pourra donc dire que *le genre pré-figure le texte*, ou que le genre définit *ce qui, dans le texte empirique, fait figure – de texte* » (37). L'idée est illustrée par deux exemples : un cas de prise de notes, où domine la figure du dénivellement organisationnel (marques sémio-graphiques de hiérarchisation…) et un article scientifique, organisé par la figure du va-et-vient (anaphores, connecteurs…).

C'est sur un texte littéraire, l'*incipit* de *Salammbô*, que s'appuie l'étude de Jean-Daniel Gollu et Joël Zufferey. À partir des trois principales opérations référentielles (désignation, définition, contextualisation), ils mettent en évidence la stratégie adoptée par Flaubert pour ancrer son roman historique. Afin de construire l'accessibilité cognitive des objets retenus – souvent éloignés de l'univers de référence du lecteur –, sont mobilisées différentes structures langagières, aux ressources pragmatiques fortes, tels le présentatif, l'apposition ou la comparaison.

Il est jusqu'au déterminant possessif qui peut témoigner d'un fonctionnement discursif particulier. Pour expliquer la différence entre : *Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc en était tout craquelé* et *Il s'abrita sous un vieux tilleul. Son tronc était tout craquelé*, Georges Kleiber fait d'abord le point sur les trois configurations possibles – possessif seul possible, article défini seul possible, « les deux font l'affaire ». La distribution reposerait sur la nature lexicale des substantifs en jeu. L'article défini associatif suppose, par exemple, une « contrainte d'aliénation », où « le référent d'une anaphore associative doit être présenté ou donné comme aliéné par rapport au référent de l'antécédent » (53) – ce qui explique qu'il ne peut apparaître dans des configurations comme *Paul entra. Ses gestes étaient brusques*. À l'inverse, « le déterminant possessif nécessite une asymétrie dépendancielle *a priori* » (56) entre les entités impliquées. Ce sont les investissements sémantico-pragmatiques qui diffèrent : le référent n'est pas donné de la même façon. Alors que le défini

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

associatif semble exiger une relation de type générique, par exemple entre *le tronc* et *le tilleul* (*un tilleul a un tronc*), c'est une opération d'identification individualisante qui est à l'œuvre sous le possessif. Stratégies discursives et contraintes de langue modèlent ainsi les formes textuelles.

La réflexion de Guy Achard-Bayle prolonge ces analyses sur le phénomène de la coréference. Aux prises avec les tensions entre métamorphose et métaphore, le questionnement porte sur le rapport entre les mots et le monde – soit, en d'autres termes, sur l'opération de référence. Plus précisément, ce sont les référents évolutifs repérables dans les textes qui sont l'objet de l'étude : enregistrent-ils les évolutions du monde, ou n'évoluent-ils qu'en discours ? Si les énoncés de la fiction suspendent tout rapport à quelque valeur de vérité que ce soit, il est des énoncés qui traduisent une évolution dans le réel : *la chenille devient papillon*. Il ne faut donc pas confondre l'opération de recatégorisation, effectuée par instruction du monde, et celle de reclassification, dépendant d'un simple point de vue. La métaphore est alors un procédé précieux à observer, dans la mesure où elle diffère profondément du phénomène métamorphique : « le processus de perception métamorphique met deux objets de discours non référentiels en relation avec un seul objet du monde, alors que le métaphorique met en relation deux référents du monde dans un seul et même espace de discours » (69). À l'aide d'outils empruntés à la linguistique cognitive (opérations de reconstitution, de liage, d'intégration, de convergence), GAB propose de voir dans la plasticité et la déformation des objets textuels une dynamique intrinsèque au fonctionnement de l'esprit humain. Les exemples convoqués – de La Fontaine à Hugo – marquent une volonté de distinguer déformations *de re* et déformations *de dicto*, soit « l'identité des entités et (*vs*) leur saisie formelle qui permet de construire ou reconstruire en discours cette identité » (76). La sémantique ne doit donc pas avoir peur du réel, quand elle demeure capable de distinguer Phénomènes Métamorphiques et Procédés Métaphoriques.

Les suites passé simple-imparfait (PS + IMP) sans lien thématique – du type (P1) *La marquise sortit à cinq heures.* (P2) *Le boulevard Bourdon se remplissait de monde* – sont un enjeu de taille pour l'étude du point de vue. Alain Rabatel, en s'appuyant sur les théories de la polyphonie développées par Ducrot, montre que les valeurs aspectuo-temporelles de l'imparfait l'engagent vers un fonctionnement anaphorique méronomique, qui enclenche la reconstitution mentale d'un procès perceptif sous-entendu (lequel marquerait explicitement le point de vue, du type : *Elle vit que…*). Toujours différencier point de vue représenté et point de vue raconté, c'est alors pleinement prendre en compte le discordantiel énonciatif entre les deux séquences. C'est aussi proposer une méthode d'investigation linguistique pour un problème de narratologie, car le fonctionnement des tiroirs verbaux dépend encore de la progression textuelle, voire, plus simplement, du lexique.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Le cadre discursif choisi par Bernard Combettes est celui de la réfutation. Elle lui permet en effet de s'interroger sur les phénomènes de grammaticalisation qui ont affecté les formes destinées à figurer cette opération dans les textes. Le moyen français présente un état de langue en mouvement, et montre que la conscience de la phrase comme unité syntaxique s'est progressivement substituée à celle du discours comme unité thématique : les topicalisations apparaissent comme des structures de plus en plus intégrées syntaxiquement (jeux d'anaphores, etc.).

II. Les genres comme catégories de l'analyse discursive

Si la schématisation apparaît comme un outil primordial dans l'analyse des discours, elle a partie liée avec la notion de genre, qu'abordent de front les articles de la deuxième section de l'ouvrage. La contribution de Dominique Maingueneau vaut propos introductif. On connaît l'importance de sa réflexion sur la re-constitution du genre comme catégorie primordiale pour l'analyse. Dans un texte de 1999[1], il avait proposé de distinguer trois régimes de généricité : genres auctoriaux (explicitement mentionnés par l'auteur lui-même ou par un éditeur), genres routiniers (dépendant d'une situation sociale particulière) et genres conversationnels (liés à des lieux institutionnels et à des contraintes interlocutives). Mais des problèmes de recoupements imposent un recadrage conceptuel autour de deux types : genres conversationnels et genres institués (regroupant les anciens auctoriaux et routiniers). Seuls les seconds intéressent ici la réflexion, où quatre modes de rapports entre scène générique et scénographie sont envisagés : les genres institués de mode (1) ne sont sujets à aucune variation (annuaire téléphonique, actes notariés…) ; les genres institués de mode (2) sont définis par un cahier des charges lourd, mais sur lequel les locuteurs peuvent produire des textes individualisés (guide de voyage, programme électoral, etc.) ; les genres institués de mode (3) n'ont pas de scénographie préférentielle : ils sont susceptibles d'être constamment réinventés (publicités, chansons, émissions de télé…) ; les genres institués de mode (4) sont proprement auctoriaux, susceptibles de réinvention constante car constitutivement incomplets (c'est notamment le lieu des « discours constituants » philosophiques, religieux, ou littéraires). Dès lors, des étiquettes, ou plutôt des dominantes, peuvent se révéler utiles pour l'analyse, qu'elles soient formelles (on peut songer à des hypergenres, comme la lettre, le dialogue, l'essai, qui formatent *a priori* le texte, tout en laissant cours à des innovations), interprétatives (méditations, contemplations…) ou les deux à la fois (en rapport généalogique ou intertextuel avec un prototype).

Jean-Jacques Richer, critiquant la conception additive de la totalité textuelle, voit dans la notion de genre un outil propre à sortir de l'aporie. La « séquence »

1 « Analysing Self-Constituting Discourses », *Discourse Studies*, vol. 1, 2, p. 175-199.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

proposée par Adam possède une vraie valeur heuristique, mais nécessite des aménagements, tant elle se heurte à l'hétérogénéité constitutive des énoncés. La notion de genre ne vaut pas en tant que telle, mais parce qu'elle permet de dégager des *plans de texte*, catégorie située précisément entre la séquence et le genre. On pourrait en effet finir par dégager des plans de textes définissant, au niveau compositionnel, des structures caractéristiques de certaines contraintes génériques.

L'article de Sophie Moirand, qui travaille sur une chronique de Pierre Georges dans *Le Monde*, permet de relier les catégories intratextuelles (celles de l'objet de discours) à l'intertexte immédiat (la page consacrée au même thème) et à l'intertexte mémoriel plus large (les échos thématiques que la question fait surgir). Il s'agit de mettre en évidence, dans le discours, un *fil horizontal* – interne, fait d'échos et de reprises au sein de la page – et un *fil vertical* – celui des allusions. En chemin, SM distingue des notions opératoires (dialogisme et mémoire interdiscursive) et des notions descriptives (thématisation, anaphore…).

L'article de Maria Helena Araújo Carreira étudie les modes de désignation de soi et des autres mis en place, d'une part, dans un discours d'opinion (portugais) sur les élections (au Portugal) et, d'autre part dans les tracts de Chirac et Le Pen relatifs au second tour de l'élection présidentielle française de 2002. Les stratégies argumentatives, ainsi que la constitution des représentations idéales de l'*ethos* et de la communauté, y sont évidentes. La contribution de Véronique Paturaut et Fabienne Mikolajczyk vise à montrer que même au sein d'écrits professionnels fortement contraints (ressortissant au mode (1) de Maingueneau), il existe une certaine plasticité : c'est la notion de place de l'énonciateur qui, susceptible d'évoluer, entraîne aussi le genre contraint vers un autre genre. Lucile Cadet, enfin, souligne combien le genre universitaire du journal d'apprentissage en FLE définit un objet textuel hétérogène pour le scripteur. Ce type d'écrit semble contaminé par deux modèles mieux connus : le journal intime et l'exercice académique – ce qui montre encore une fois la force des représentations dans la constitution du discours.

III. Catégories interprétatives pour la lecture

La dernière partie de l'ouvrage est essentiellement centrée sur les discours philosophiques et littéraires. Les contributions y définissent avant tout des méthodes de lecture.

Frédéric Cossutta propose de disjoindre interprétation et herméneutique, trop souvent confondues. Au « comprendre », il s'agit de substituer un « expliquer » fondé sur des repérages précis. Le texte étant un phénomène construit, il faut le décrire, l'analyser et l'expliquer – c'est-à-dire renoncer à l'interprétation de type exégétique trop souvent pratiquée. Cependant, afin de ne pas céder à un

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

formalisme aveugle, il convient de réintégrer l'interprétation, mais comme un moment ultime, et en neutralisant les interprétations pré-existantes. C'est aussi renverser sens et signification. FC définit le sens comme une sédimentation : celle que constitue l'ensemble des interprétations antérieures. Au contraire, la signification émerge de la signifiance du texte, elle-même définie comme « ce qui, dans le texte même, contribue à déterminer explicitement ou implicitement les conditions de la constitution de la signification » (201). Ce qui implique trois dynamiques : un rapport à une doctrine, à un contexte et une définition de l'œuvre comme valeur – cette dernière étant créée par l'exemplification d'une nouvelle relation possible entre forme du contenu et forme de l'expression. Dès lors, interpréter, « c'est assigner au texte une signification en tenant compte de la résistance qu'oppose sa signifiance à son sens » (212).

L'interprétation est aussi au centre de l'étude de Francine Cicurel sur les conditions de possibilité de la lecture différée des textes. À partir des catégories d'autorité ou de collection (*vs* système) proposées par Michel Charles[2], à partir aussi de la conscience d'un contexte perdu et des stratégies mises en place par le texte pour se rendre lisible, FC souligne l'importance des catégories paratextuelles, énonciatives et pragmatiques dans la réception du texte. C'est aussi ce qui permet de faire la différence entre la pluralité des lectures supposées par le *Manuel* d'Épictète (lecture savante et lecture action) et l'univocité d'une lecture-application sollicitée par un guide de médecine douce sur *L'Antidéprime*.

Alain Lhomme pose la question suivante : comment un texte, par essence linéaire, peut être l'objet d'actes de lecture synthétiques ? Trois ensembles formels peuvent aider : d'une part, les récurrences, régularités, reprises, retours qui font du texte une texture ; d'autre part, les schèmes, motifs, formules, d'ordre générateur, « qui munissent le lecteur de véritables structures d'attente » (232) ; enfin, la surdétermination, acquise dans la redondance ou le soulignement. C'est ce qu'AL montre à partir de l'argument final du *Phédon*, où la structure dialogale permet la rencontre mais surtout l'articulation entre les trois catégories fondamentales à la grammaire du possible : les modalités de croyance, qui dépendent de l'objet ; le crédit à accorder au discours porteur ; le fictif. Toutes trois s'y donnent à lire pour appuyer la démonstration.

Du point de vue épistémologique, l'article de Jacques Poirier soulève le problème inhérent à bien des analyses : celui du fragment par rapport à la totalité. Le risque est toujours de dénaturer l'ensemble. Quel que soit le niveau où l'on arrête l'analyse – et on peut aller jusqu'à chercher du sens dans les graphèmes – la conception du texte dominante semble bien être celle d'une mise en abyme généralisée.

2 Voir *Introduction à l'étude des textes*, Seuil, « Poétique », 1995.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

L'interrogation de Philippe Monneret porte sur la singularité des textes littéraires, et propose des outils pour tenter de cerner cet objet fuyant. La « parole parlante » conceptualisée par Merleau-Ponty est l'unique cadre possible d'innovation sémantique – par opposition à la « parole parlée ». À partir de cette prémisse, on peut alors proposer un appareillage théorique reposant sur la distinction entre exologique et endologique : « Nous opposerons ainsi le texte ou discours exologique, c'est-à-dire sémantiquement innovant, au texte ou discours endologique, qui constitue un arrangement ou un réarrangement de significations déjà connues » (255). Ces catégories permettent de mieux définir les pratiques commentatives, puisque l'exologie est par nature inaccessible à la paraphrase. En s'intéressant à deux « paraphrases » du sonnet « Le pitre châtié » de Mallarmé (Bénichou et Gauthier), PhM récuse l'idée que le texte exologique est décomposable en contenu littéral + X.

Le recueil se clôt sur un article de Jean-Claude Coquet en guise de manifeste « Pour une phénoménologie du langage ». Toute phénoménologie, jusqu'à celle d'Husserl, suppose une incarnation du langage : ce n'est donc pas le sujet, mais le corps qui importe. Si le « il y a du phénomène » est transcrit par une instance corporelle, et traduit par une instance judicative, l'analyse du discours doit donc s'intéresser au corps, source des traces énonciatives.

Au terme du parcours, on ne peut que souscrire au présupposé méthodologique de l'ouvrage – et de toute pratique d'analyse du discours : s'intéresser au texte seul n'est pas entièrement satisfaisant, même s'il s'agit là d'une condition nécessaire de surgissement de la signification, à travers le détail des processus de signifiance – pour reprendre les termes de Frédéric Cossutta. Les différentes études réunies dans l'ouvrage permettent de mieux cerner les enjeux de notions aussi fondamentales que celles de schématisation ou de genre, notamment dans leurs implications les plus formelles – c'est-à-dire aussi les plus sensibles. Très générales, ces catégories méritent en effet d'être définies au plus près, afin d'éviter les risques de dérive.

S'il n'en reste pas moins qu'elles sont essentielles, les notions avancées ici demeurent des préconstruits théoriques dont on connaissait déjà, pour la plupart, la force heuristique. Il pourrait donc être intéressant de creuser d'autres voies, comme le font ici certains : songeons par exemple, aux apports de la linguistique cognitive dans la connaissance des processus mentaux, et donc, non seulement dans l'ordonnancement du réel mais aussi dans la configuration des énoncés ; songeons aussi au domaine des représentations qui, parce qu'elles modèlent en profondeur le processus de schématisation, mériteraient une étude plus

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

approfondie. Enfin, le recueil donne envie d'élargir (ou de réduire ? ou à tout le moins de déplacer) le propos, et de s'interroger plus nettement, au sein du genre constituant littéraire, sur les investissements stylistiques de telles catégories. Si l'on dispose d'*outils* immédiatement utiles, on devrait pouvoir, au cœur du mode le plus labile (étiqueté 4 chez Maingueneau), forger des repères destinés à mieux expliquer le phénomène de la lecture littéraire. Ce qui montre, aussi, à l'inverse, qu'on ne saurait abstraire la littérarité de son socle langagier.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

PLAN

AUTEUR

Julien Piat
Voir ses autres contributions

Courriel : julienpiat@yahoo.fr

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.